

PRÉFACE

Guy Rocher

Voici un ouvrage (imposant ouvrage collectif) qui inquiète et fait rêver. Il inquiète par tout ce qu'il dit de vrai et de vécu, par tout ce qu'il dénonce; il fait rêver par ce qu'il permet d'espérer. Ce qui caractérise cet ouvrage, c'est qu'il est inspiré par un grand souci d'information et en même temps par l'appel à la mobilisation, et en fin de compte par un élan d'espoir en une école à la mesure de ses responsabilités pédagogiques, culturelles et sociales. Cet ouvrage nous dit avec franchise et clarté ce que l'on peut espérer que soit l'école québécoise de demain, d'après-demain: à la fois ouverte à la permanente analyse critique de ses défaillances, contradictions, errements, et inspirée par un idéal à réaliser, une utopie, si l'on veut, donc porteuse de rêves.

L'égalité d'accès à l'éducation demeure pour moi le projet fondamental que poursuit le Québec depuis plusieurs décennies et qu'il faut continuer de vouloir réaliser. Cet objectif est tout simple, et pourtant c'est la grande Idée qui doit inspirer et animer un système d'éducation authentiquement public et laïque. Et cela aujourd'hui plus que jamais, à une époque où nous en sommes revenus à accepter et à financer les inégalités d'accès à l'école. Un grand pas en arrière!

Pourtant, que chacune et chacun ait accès à l'éducation, selon ses aptitudes, son potentiel, ses goûts, c'est là le fondement d'une saine démocratie, animée par des citoyennes et des citoyens instruits, responsables d'eux-mêmes et de la société.

Une nation doit avoir la fierté de son école publique. Et pour cela, la valoriser, elle et celles et ceux qui la font. La porter comme un bien national.

Si l'on peut rêver du Québec des années à venir, c'est ce genre de société que j'aime avoir à l'esprit. Et ce rêve me paraît réalisable dans la mesure où l'école québécoise répondra aux vœux, aux

suggestions, aux recommandations des signataires de chacun des chapitres de cet ouvrage. À cet ouvrage, il faut souhaiter qu'il inspire et mobilise les décideurs à tous les paliers politiques et administratifs, les enseignantes et enseignants, les personnels de l'école, les parents, les médias et l'opinion publique.

S'il est vrai qu'il n'y a pas de système d'éducation idéal, il est cependant essentiel qu'un système d'éducation ait un idéal, qui est en réalité celui de la justice sociale. Cet idéal, il faut sans cesse l'entretenir, l'enrichir, le renouveler, dans un esprit à la fois critique et dynamique, qui est celui de cet ouvrage.

INTRODUCTION

UNE AUTRE ÉCOLE EST POSSIBLE ET NÉCESSAIRE !

Suzanne-G. Chartrand, Sylvain Dancause,
Kathya Dufault, Ghislaine Lapierre, Claude Lessard
et Joanne Teasdale, membres du comité éditorial
du collectif Debout pour l'école !

Un rêve modeste et fou, voici ce qui nous a guidés dans la production de cet ouvrage collectif consacré à l'éducation. Un ouvrage pensé, écrit, édité collectivement et collégialement. Près de cent personnes s'y sont investies avec talent, courage et détermination pendant près de deux ans durant une période de pandémie avec son lot d'inquiétudes, de souffrances et de manques de chaleur humaine, sans compter des conditions de travail inédites souvent épuisantes et frustrantes. Chaque chapitre a été produit par une équipe de trois à huit personnes (universitaires, enseignantes et enseignants, parents), chacune apportant son expertise, ses valeurs et son idéal.

Quel est-il, cet idéal? On pourrait résumer ainsi l'école que nous voulons pour les jeunes d'aujourd'hui et de demain :

- ▶ une école qui est un milieu propice au développement du désir de connaître, d'apprendre et de comprendre, et qui accorde la priorité à sa fonction culturelle plutôt qu'à ses fonctions utilitaires;
- ▶ une école où les élèves apprennent à penser de façon critique, notamment en s'interrogeant sur les conditionnements individuels et collectifs afin de les dépasser;
- ▶ une école où les compétences langagières en français sont l'objet d'un travail constant de la part des élèves et de tous les personnels scolaires;

- ▶ une école qui transmet des connaissances, des concepts et des méthodes que les élèves peuvent s'approprier, principalement grâce au travail collectif dans la classe ;
- ▶ une école qui promeut la persévérance et l'effort, au lieu des taux de réussite et de diplomation qui ne sont pas toujours garants d'apprentissages véritables ;
- ▶ une école qui contribue à la construction du sujet en tant que citoyen engagé sur les plans social, environnemental et politique ;
- ▶ une école qui soutient le développement des aptitudes de chaque élève et se soucie de sa santé physique, mentale et affective ;
- ▶ une école laïque et inclusive qui met fin à la discrimination économique et culturelle actuelle, une école gratuite au préscolaire et tout au long de la scolarité obligatoire ;
- ▶ une école où tous les personnels scolaires peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes et où ils auront la possibilité d'échanger, de se soutenir et de mettre à contribution leur expertise spécifique dans un esprit de complémentarité et de collégialité ;
- ▶ une école qui est un environnement sain et ouvert en dehors des heures de classe pour les jeunes, leur famille et la collectivité.

Nous parlons d'école, puisque cet ouvrage traite de l'éducation obligatoire, avec une incursion dans le préscolaire et dans le postsecondaire avec la formation non universitaire des adultes. Nous nous sommes résolus à ne pas traiter de la formation collégiale et universitaire, bien que semblable ouvrage serait tout aussi pertinent.

Le livre répartit les 24 chapitres en trois parties. La première regroupe douze chapitres qui traitent de questions qui traversent tous les secteurs scolaires et qui présentent des défis d'envergure : la démocratisation scolaire, le rôle des parents dans le système scolaire, la formation et l'organisation du travail du corps enseignant, les liens entre les savoirs savants et ceux de l'expertise du terrain, le développement de l'écocitoyenneté et de la pensée critique, la place de la culture à l'école, la place enva-

hissante de la prévention précoce, des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'évaluation des apprentissages. La deuxième partie traite à travers ses six chapitres des visées et des contenus de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire. La troisième, qui compte aussi six chapitres, traite de l'éducation, de la culture et de la société dans des contextes scolaires particuliers de la petite enfance jusqu'à la formation professionnelle, en portant une attention aux populations issues de l'immigration et aux nations autochtones.

Ce livre veut informer, expliquer et mobiliser. Informer, car les médias écrits et oraux ne suffisent pas à rendre compte de la complexité des enjeux de l'éducation. Et la sous-information côtoie souvent la désinformation. Expliquer, car il ne suffit pas de savoir pour comprendre ce qui est sous-jacent aux politiques, aux décisions, aux interventions souvent antagonistes des uns et des autres. Faut-il rappeler que l'éducation est une question éminemment politique et qu'elle fait intervenir des valeurs? Malgré l'accroissement des recherches à caractère scientifiques en sciences de l'éducation, aucune ne peut prétendre à la totale objectivité, car toutes reposent sur des postulats toujours discutables. L'idée d'une science pure et désincarnée est un fantasme nuisible. Mobiliser, car l'école que nous voulons est à construire et ce sont les forces vives de la société québécoise qui sont les plus à même d'insuffler et de soutenir les changements nécessaires. Une réelle démocratie implique des citoyennes et citoyens informés et mobilisés pour faire entendre leur voix.

Il ne nous reste qu'à remercier toutes les artisanes et tous les artisans de ce livre, et à vous souhaiter une bonne et stimulante lecture. Oui, une autre école est nécessaire et possible avec vous.

NOTES

Cet ouvrage est rédigé en tenant compte des *Rectifications orthographiques* adoptées en 1990 par l'Académie française. Elles visent d'abord à corriger de malheureuses décisions prises dans les siècles passés par des typographes et des éditeurs au détriment des régularités orthographiques. Pensons à l'orthographe traditionnelle du mot *nénuphar* avec le ph grec (comme dans *pharmacie*) alors que ce mot vient de l'arabe! Aussi propose-t-on d'écrire *nénufar*. De plus, ces quelques *Rectifications orthographiques* rendent l'orthographe du français plus régulière et donc plus facile à comprendre et à maîtriser. On est loin de la nécessaire réforme de l'orthographe attendue depuis 1901, mais ce petit pas vaut la peine d'être fait.

Les mots qui appartiennent à un vocabulaire spécialisé sont définis dans un glossaire à la fin de l'ouvrage et suivis d'un astérisque (*) à leur première occurrence dans un chapitre. Nous avons limité au minimum les références bibliographiques dans les chapitres. Cependant, on en trouvera davantage ainsi que divers documents sur le site du collectif.

Le ministère de l'Éducation a changé plusieurs fois de nom au cours des trente dernières années, il est toujours identifié comme tel ou MÉQ dans le livre.

1

L'IMPACT DES ORIENTATIONS DE L'OCDE ET DE L'UNESCO SUR LE SYSTÈME D'ÉDUCATION QUÉBÉCOIS

Wilfried Cordeau, David Auclair, Jean Bernatchez,
Suzanne-G. Chartrand

Au Canada, l'éducation est un domaine de compétence provinciale et elle occupe une grande place dans l'espace public. On peut avoir l'impression que ce qui s'y joue relève uniquement de l'État québécois, par l'intermédiaire de son ministère de l'Éducation et de ses institutions éducatives. Ce n'est pourtant pas le cas. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs organisations internationales occupent une place de plus en plus importante dans les champs de la culture et de l'éducation de tous les pays, les plus importantes étant l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Les discours et les politiques de ces organisations interfèrent dans les dynamiques nationales conditionnant la prise de décision, sans qu'on en ait toujours conscience. Depuis les années 1990, ces organisations façonnent et relaient des conceptions ou des priorités en matière d'éducation.

LES POLITIQUES NORMALISATRICES DE L'OCDE ET DE L'UNESCO

L'OCDE et l'UNESCO ont des cadres d'analyse différents, mais convergents. Elles influencent les deux les politiques nationales, contribuant ainsi au mouvement de globalisation*, entre autres en éducation. Elles contribuent à diffuser un imaginaire éducatif.

Des institutions porteuses d'un imaginaire éducatif

Sans disposer de pouvoirs contraignants, l'UNESCO et l'OCDE jouissent d'une importante autorité normative, elles créent des discours forts, produisent et diffusent des connaissances jugées scientifiques auprès des pays. Ces organisations parviennent à convaincre ces derniers du bienfondé ou du danger d'emprunter certaines voies en matière économique et sociale, comme en matière d'éducation. Les imaginaires qu'elles formulent et répandent alimentent une gouvernance* mondiale et participent à la globalisation de l'éducation.

Le phénomène de la globalisation diffère de celui, plus ancien, de la mondialisation* qui est une dynamique de mise en relation des sociétés grâce à des échanges où le centre domine la périphérie, comme l'Empire britannique au 19^e siècle. Des conjonctures sont susceptibles d'inverser le mouvement, par exemple, l'essor des nationalismes identitaires, les thèses écologistes privilégiant les rapports de proximité ou des événements de rupture comme les pandémies. Plus récent, le phénomène de la globalisation (du terme anglais *global* qui signifie « intégré ») est un mouvement de convergence des marchés qui s'opère à l'échelle mondiale. Dans cette optique, les cultures nationales sont perçues comme des obstacles à la convergence, aussi leur standardisation devient-elle nécessaire. La globalisation favorise l'émergence d'une culture mondiale qui repose sur des normes favorisant la mobilité des personnes, des produits, des services et des capitaux. La construction de cette culture commune s'appuie sur la propagation d'imaginaires communs.

Un imaginaire est un cadre de référence construit, de manière consciente ou inconsciente, par des individus et par des groupes. Il est fait de représentations, de récits, de valeurs et de normes. Par exemple, l'imaginaire du néolibéralisme* suppose l'hégémonie du champ économique sur tous les autres champs, il vise à ce que la conception soit retenue dans les politiques nationales. En éducation, l'imaginaire néolibéral se traduit par l'économie du savoir*, une conception du monde qui suppose une privatisation

de la connaissance qui s'oppose à une conception de l'éducation égalitaire et émancipatrice où les connaissances sont des biens communs. Il est porté par des médiateurs engagés dans une joute complexe où se cristallisent les conflits entre les acteurs du domaine concerné.

L'OCDE

Fondée en 1961, l'OCDE demeure le club des pays riches avec ses 37 pays membres qui détiennent plus de 80 % des échanges et des investissements du monde. Son objectif est « de promouvoir des politiques publiques qui favorisent la prospérité, l'égalité des chances et le bien-être pour tous¹ ». Pour ce faire, elle établit et diffuse des normes en s'inspirant des principes de gouvernance. Les problèmes sont présentés comme des défis à relever, selon une logique managériale. Selon cette logique, les systèmes éducatifs doivent être efficaces et contribuer à la croissance économique. L'imaginaire néolibéral se traduit ici par l'économie du savoir qui suppose une privatisation des connaissances et qui repose sur la production, la diffusion et l'utilisation du savoir, consacrant son rôle dans la croissance économique. Le savoir est considéré comme un *capital humain** qui s'acquiert par l'éducation, se préserve par l'injonction de la formation tout au long de la vie et apporte des dividendes qui se mesurent par une augmentation de la productivité et des échanges. Le marché de l'emploi commande un accroissement de la demande de travailleurs qualifiés et compétents. Le changement en continu accroît l'activité économique selon un « régime d'innovation permanente [...] qui requiert des niveaux de formation accrus et des compétences particulières privilégiant l'adaptabilité, la mobilité et la flexibilité² » des individus.

1. *Découvrez l'OCDE*, mai 2020, oecd.org

2. Dominique Foray (2000), *L'économie de la connaissance*, La Découverte, p. 29.